

*Des activités, sorties et projets,
rien que pour les ados !*

Espace Jeunes du Pays Grenadois

Horaires d'ouverture

Hors vacances scolaires :

- lundi et jeudi de 8h45 à 12h,
et de 14h à 16h30,
- mardi de 8h45 à 12h et de 13h à 16h30,
- mercredi de 12h à 18h,
- vendredi de 8h45 à 12h.

En période de vacances scolaires :

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Tarifs

tarifs applicables du 1er mars 2024 au 28 février 2025

Quotient familial	0 à 449 €	449,01 à 794 €	794,01 à 905 €	905,01 à 1 200 €	> à 1 200 €
Adhésion trimestrielle	14 €	17,50 €	21 €	24,50 €	28 €
Activité A < à 5 €	2 €	2,50 €	3 €	3,50 €	4 €
Activité B entre 5 et 10 €	4 €	5 €	6 €	7 €	8 €
Activité C entre 10 et 15 €	6 €	7,50 €	9 €	10,50 €	12 €
Activité D > à 15 €	8 €	10 €	12 €	14 €	16 €

La présence entre 7h30 et 8h30 à l'ALSH sera facturée 1,50 € par l'Accueil de Loisirs.

ESPACE JEUNES
DU PAYS GRENAOIS
Maison des Jeunes
24 bis, avenue d'Héringue
40270 Grenade sur l'Adour
05 58 03 79 02 ou 06 14 13 32 08
espacejeunes@cc-paysgrenadois.fr



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET
CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN
LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-AURICE SUR ADOUR



S'amuser, s'épanouir et partager

des moments uniques



Lieu d'échanges et d'écoute en faveur des jeunes

Accueil libre

L'Espace Jeunes, c'est d'abord un local qui accueille librement, sous la responsabilité d'un animateur, les adolescents à partir de leur entrée en sixième et jusqu'à 17 ans révolus. À leur disposition, des jeux de société, un baby-foot, une table de ping-pong, un billard, un ordinateur avec connexion internet, une console de jeu, un coin musique et lecture, ...

Mise en place d'activités et sorties ludiques

C'est également une structure à l'initiative de projets comme l'organisation d'activités (sportives, manuelles, artistiques, culturelles), de sorties (parcs aquatiques, bowling, patinoire, paint-ball, ...), de soirées à thèmes et de séjours (à la montagne, à la mer, ...).

Responsabilisation des jeunes

Enfin, la principale mission de l'Espace Jeunes est de développer l'autonomie et le sens des responsabilités des ados en s'appuyant sur leurs envies et motivations pour construire des projets communs au sein de la structure.



Comment s'inscrire ?

Une **adhésion trimestrielle** à la structure est nécessaire pour participer aux différentes activités.

Pour ce faire, il faut :

- compléter un dossier d'inscription, une fiche de formalités administratives ainsi qu'une fiche d'approbation du règlement intérieur et des règles de vie de l'Espace Jeunes (documents téléchargeables sur le site Internet de la Communauté de Communes du Pays Grenadois : [www.cc-paysgrenadois.fr/services/espace-jeunes.](http://www.cc-paysgrenadois.fr/services/espace-jeunes))
- fournir une photocopie de l'attestation papier de carte vitale, une photocopie de l'attestation d'assurance extrascolaire, son numéro d'allocataire CAF ou MSA, un justificatif de quotient familial ainsi qu'une photocopie des vaccins à jour.

Le jeune ne pourra accéder à la structure qu'après avoir fourni l'intégralité des documents demandés.

Le petit +

L'Espace Jeunes est équipé d'une cuisine. Les adolescents qui fréquentent la structure peuvent ainsi apporter leurs repas du midi (du lundi au vendredi en période de vacances scolaires et le mercredi hors vacances scolaires). Réfrigérateur et micro-ondes sont à leur disposition.